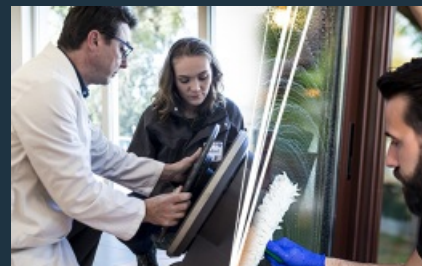


## Agent de Propreté et d'Hygiène - H/F - 36

<b>CERTIFICAT</b>	<b>DATE</b>
CAP APH	À partir de juin 2024
<b>LOCALISATION</b>	<b>SALAIRE</b>
Châteauroux	de 730€ à 1 826€ ht
<b>NATURE DU CONTRAT</b>	<b>NOMBRE DE PROFIL À RECRUTER</b>
Contrat d'apprentissage	1 Postes à pourvoir

### CAP APH



### DURÉE

1 à 2 ans

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

- avoir entre 16 et 30 ans à la date de signature du contrat,
- avoir le niveau 4<sup>ème</sup>,
- être de nationalité française ou bien être autorisé à travailler en France.

### DESCRIPTION DU POSTE

Envie de découvrir un secteur dynamique et qui forme à des métiers essentiels à tous ? C'est par ici !  
 Nous vous proposons d'intégrer notre formation CAP Agent de Propreté et d'Hygiène dans le cadre d'un contrat en apprentissage.

### DOMAINE DE L'ENTREPRISE

Entreprise de propreté

### MISSIONS

Aux côtés de votre tuteur.rice, vous assurerez les missions suivantes :

- la préparation et la réalisation des opérations d'entretien des surfaces de toutes natures (thermoplastiques, sols textiles, parquets...), de bureaux et de sanitaires...
- l'utilisation des matériels en toute sécurité : aspirateur, monobrosse, appareil à haute pression, injection-extraction, nettoyeur vapeur,
- la communication en situation professionnelle,
- la participation à la qualité des prestations,
- l'hygiène en milieux sensibles : établissements de santé, établissements médico-sociaux, entreprises agro-alimentaires...

### PROFIL RECHERCHÉ

- Nous recherchons un profil alliant curiosité, sens du service, ténacité et envie d'apprendre.
- Aucune expérience professionnelle n'est exigée, seulement une grande motivation !

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Avoir moins de 30 ans (ou une reconnaissance TH ou création d'entreprise) à la date de signature du contrat

### DURÉE ET RYTHME

- 2 ans
- Alternance 1 semaine en formation pour 3 semaines en entreprise

- Formation sur le site de Tours ou l'antenne d'Orléans, entreprise dans le Centre Val de Loire comme TOURS (37) ORLÉANS (45) ou POITIERS (86), NIORT (79), etc.
- Les frais d'hébergement peuvent être pris en charge, selon conditions